



AFUL « LES PAQUERETTES »
65 Bd Charles de Gaulle
91540 Mennecy
Tel : 06 11 73 86 54

Mennecy, le 26 janvier 2024

Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 28 février 2024

Madame, Monsieur,

Veillez trouver sous ce pli l'ordre du jour de notre **Assemblée Générale Extraordinaire** accompagné de ses annexes.

Vous vous demandez certainement pourquoi une Assemblée Générale Extraordinaire cette année.

Une raison essentielle a motivé notre décision, le besoin de modifier nos statuts afin de pouvoir organiser en toute légalité des Assemblées Générales et des votes en distanciel. Le but de cette modification est d'avoir des votes plus nombreux et donc plus représentatifs (personnes désirant voter de chez elles car ne pouvant être présentes, ne voulant pas donner de pouvoir, événements type covid, ...).

Après consultation et avis de notre avocat, qui est également celui des autres AFUL, nous devons donc faire évoluer les deux articles suivants de nos statuts :

ARTICLE NEUF - ASSEMBLEE GENERALE - CONVOCATION - QUORUM - VOIX
ARTICLE DIX - ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE - DELIBERATION

Toutes les modifications de ces deux articles vous sont détaillées dans les trois feuilles jointes.

Comme nos statuts actuels le prévoit (voir ARTICLE NEUF.6), dans le cas où nous n'aurions pas le quorum nécessaire pour voter ces modifications, une seconde Assemblée Générale sera convoquée immédiatement avec le même ordre du jour mais sans règle de quorum.

Si vous ne pouvez pas être présents, il est très important de vous faire représenter en donnant votre pouvoir dûment rempli et signé. Par ce geste, vous contribuerez à renforcer le fonctionnement de notre AFUL et permettrez que nos statuts suivent les évolutions de la société.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous y retrouver Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur mes sincères salutations.

Alain PAUCHON

Président AFUL « Les PAQUERETTES »